



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-55675>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-55675**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** CHU Rennes

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26350007600017

**Ville :** Rennes cedex 9

**Code postal :** 35033

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 35

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2541541&orgAcronyme=x7c>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Dehlinger Christine

**Adresse mail du contact :** Christine.dehlinger@chu-rennes.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** DC1 DC2 ou équivalent
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Le chiffre d'affaire global réalisé aux cours des trois derniers exercices et la part du chiffre d'affaire liée aux prestations objet du présent marché public au cours des 3 derniers exercices
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Une présentation de la société, explicitant les moyens humains et matériels justifiant l'aptitude du candidat à pouvoir répondre au marché public. Les références au regard de prestations similaires ou de même nature (dans le secteur hospitalier et dans le domaine fonctionnel), réalisées ou en cours de réalisation au cours des 3 dernières années.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 14/06/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Etablissement public de santé

**Critères d'attribution :** Les critères sont énoncés au règlement de consultation.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** LOCATION ET ENTRETIEN D'HABILLEMENTS EN ZONE A ATMOSPHERE CONTROLÉE POUR L'UNITÉ DE PHARMACOTECHNIE SITUEE A L'HÔPITAL SUD

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 98310000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Il s'agit d'un marché public unique (pas de lot). Le marché public est un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec un maximum exprimé en valeur au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Montant maximum pour toute la durée du marché public : 130 000 euro(s) HT Le marché public est mono-attributaire. L'ensemble des prestations pouvant être commandées sont décrites au cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Les quantités estimatives du marché public sont : 20 utilisateurs et 40 changes hebdomadaires. Ces quantités n'ont pas valeur contractuelle.

**Lieu principal d'exécution du marché :** CHU de Rennes

**Valeur estimée (H.T.) :** 100000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Une visite sur site obligatoire est demandée. La visite sera fixée le lundi 27 mai 2024 à 14h à l'HÔPITAL SUD, 16 Boulevard de Bulgarie, 35200 Rennes. Mails à envoyer Mme Dehlinger et du secrétariat achats : christine.dehlinger@chu-rennes.fr et virginie.portoleau@chu-rennes.fr

**Autres informations complémentaires :** Le marché public est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification. Le marché public peut ensuite être reconduit trois (3) fois par période successive d'un (1) an. Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché comporte des reconductions ; - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R2122-7 du code de la commande publique. Le délai de validité des offres est fixé à huit (8) mois à compter de la date limite de réception des offres finales. Il est demandé des échantillons dans les conditions fixées à l'article 10 du règlement de consultation. Une présentation est prévue dans les conditions fixées à l'article 13 du règlement de consultation. Le CHU de Rennes négociera avec l'ensemble des soumissionnaires. Toutefois, le CHU de Rennes se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la

signature du contrat ; Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/05/2024**